

ROLPIN BATI

I / II selon norme EN 635-3



NP ROLPIN

NF CONTREPLAQUÉ EXTÉRIEUR CTB-X

Contreplaqué en Pin maritime français.

01/2026

Conçu pour l'agencement, le mobilier, la menuiserie.

Le contreplaqué BATI est appliqué où l'esthétique et le veinage du bois sont importants.



FORMAT

2500x1250 mm

ÉPAISSEURS

10 à 38 mm

DENSITÉ

560 à 610 kg/m³

Face I



Face fermée, poncée, sans nœud, avec pastilles bois (maxi 5/m²). Réparations mastic occasionnelles.

Contre face II



Contre face fermée, poncée, avec nœuds sains et pastilles bois. Réparations mastic occasionnelles.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Collage : classe 3 « milieux extérieurs » (EN 314-2), résistant à l'eau et aux intempéries. Colle phénolique.

Réaction au feu : Euroclasse D-s2, d0 (EN 13501-1 + A1 - épaisseur > 9 mm)

Conductivité thermique : $\lambda = 0,13\text{W/m.K}$

Teneur en pentachlorophénol : < 5 ppm (PCP)

PERFORMANCES

Émissions : Classement E1 (EN 13986 + A1). Nos résultats d'essais montrent des valeurs nettement inférieures aux exigences de la norme japonaise F**** et conformes aux exigences européennes applicables (REACH).

Formaldéhyde : $\leq 0,062\text{ mg/m}^3$ – mesuré selon EN 717-1.

DOP : N° 1 disponible sur www.nprolpin.com

Durabilité biologique : Essence Pin maritime : Classe 3 - 4 (EN 350 partie 2)

Perméabilité à la vapeur d'eau : 70 μ humide / 200 μ sec

Absorption Acoustique :

250 à 500 Hz = 0,10

1000 à 2000 Hz = 0,30

OPTIONS

Découpe et usinage sur-mesure

Version BATI I/III : contre face non réparée

Traitement ignifuge (cf. fiche PYRO)

Format dalle avec usinage TG2

LES PLUS

Panneau décoratif

Bois sourcé localement, certifié PEFC

CERTIFICATIONS ET RÉGLEMENTATION

Marquage : CE n° 380 – CPD – 011 – EN 13986 + A1

Emplois structurels en construction : Certificat de constance des performances système 2+ (EN 13986 + A1)

Milieux extérieurs : Homologué NF Contreplaqué Extérieur CTB-X et BFU 100 DIN 68705 partie 3 selon EN 636 + A1 (usage structurel)



www.nprolpin.com

Document non contractuel. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis les caractéristiques techniques de nos produits.

Siège social : 1964 rue de la Grande Lande - 40210 Labouheyre - France - Service Commercial : +33 (0)5 58 04 42 71 - contact@nprolpin.com

ÉPAISSEURS, COLISAGES, TOLÉRANCES

Panneaux de 2500 x 1250 mm (autres formats nous consulter)

Épaisseur (mm)	10	12	15	18	21	24	25	30	38
Colisage	60	50	40	33	30	25	24	20	15
Tolérance d'épaisseur max (mm)*	10,5	12,5	15,6	18,7	21,8	24,9	25,9	31,5	39,1
Tolérance d'épaisseur min (mm)* <small>*selon NF EN 315</small>	9,3	11,3	14,2	17,1	20	22,9	23,9	28,1	36,5

TOLÉRANCE DIMENSIONNELLE DES PANNEAUX

Conformes aux spécifications de la norme EN 315 :

- Tolérance dimensionnelle longueur/largeur : $\pm 3,5$ mm
- Rectitude des bords et équerrage : 1 mm par mètre linéaire
- Tolérance d'épaisseur selon NF EN 315

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES selon NF 789 / EN 1058

Module d'élasticité en flexion n/mm^2 (valeurs moyennes*)

Épaisseur (mm)	10	12	15	18	21	24	25	30	35	38
Em.0,50	9490	9000	8490	8410	7260	8190	6390	8080	5830	5830
Em.90,50	3100	3590	4100	4180	5330	4400	6200	4510	6760	6760

*Dérive des modules à 5 % d'exclusion en multipliant les valeurs moyennes par 0,645

Résistance en flexion n/mm^2 (valeurs caractéristiques à 5 % d'exclusion)

Épaisseur (mm)	10	12	15	18	21	24	25	30	35	38
Fm.0,05	27,8	26,4	24,9	24,6	21,3	24,0	18,7	23,7	17,1	17,1
Fm.90,05	9,1	10,5	12,0	12,3	15,6	12,9	18,2	13,2	19,8	19,8

Autres valeurs caractéristiques pour le calcul selon EN 1995 - 1-1 (EUROCODE 5) : nous consulter.

MISE EN ŒUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.

STOCKAGE

Il est conseillé de stocker les colis dans un endroit sec, de préférence à plat et de niveau sur des chevrons secs les isolant du sol. L'espacement entre chevrons est à adapter à l'épaisseur et à la nature des panneaux stockés. En cas de stockage sur plusieurs piles, aligner les chevrons en hauteur. Sur chantier prévoir mise à l'abri ou recouvrir les panneaux d'un revêtement étanche à l'eau mais perméable à la vapeur.

APPLICATIONS

Application structurelle

selon EN 13986 + A1, EN 636-3

Apte à un usage en tant qu'élément structurel en milieu extérieur, correspondant à la classe de service 3 selon ENV 1995-1-1

Application en plancher

Se référer au DTU 51.3 // « Planchers en bois ou en panneaux dérivés de bois »

Application en toiture

Se référer au DTU 43.4 // « Travaux de toitures en éléments porteurs en bois et panneaux dérivés de bois avec revêtements d'étanchéité »

RAYON DE CINTRAGE

Épaisseur (mm)	10	12	15	18
Sens longitudinal	2500	3000	3750	4750
Sens transversal	2000	2400	3000	3800

TENUE AUX FIXATIONS (e = 15 mm)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 30 daN
Vis	Effort moyen de traction	Parement : 145 daN / Chant : 115 daN